

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
GRAND NARBONNE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
SEANCE PUBLIQUE DU 20 OCTOBRE 2023**

ORDRE DU JOUR

RAPPORTEUR : HENRI MARTIN, 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT 4

- 1. Remplacement conseiller communautaire Ville de Narbonne – Installation de M. Vincenzo GIARDINA 4
- 2. Remplacement conseillère suppléante commune de Bizanet – Installation de Mme Marie-Françoise GASC 4

RAPPORTEUR : JEANNE-MARYSE SEGUI, DOYENNE DE L'ASSEMBLÉE 5

- 3. Élection du Président 5

RAPPORTEUR : BERTRAND MALQUIER, PRÉSIDENT 7

- 4. Fixation du nombre de vice-présidents 7
- 5. Élection des vice-présidents 7
- 6. Fixation du nombre des autres membres du Bureau 15
- 7. Élection des autres membres du Bureau 15
- 8. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2023 17
- 9. Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire en faveur du Président 17

Présidences

M. Henri MARTIN 1^{er} Vice-Président
Mme Jeanne Maryse SEGUI, doyenne de l'Assemblée
M. Bertrand MALQUIER, Président

Le vendredi 20 octobre 2023 à 8h30, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, dûment convoqués en séance publique, se sont réunis en la salle du Palais du Travail à Narbonne, sous la présidence de M. Henri MARTIN, 1^{er} Vice-Président.

Désignation d'un secrétaire de séance et appel nominal

(M. le Président procède à l'appel nominal.)

Conseillers titulaires présents : ABED Yamina, ALAUX Sylvie, ALDEBERT Didier, ALVAREZ Jean-Michel, BANOS Éric, BELART Xavier, BELLOTTI-LASCOMBES Emma, BESTUE Brigitte, BORSNAK Philippe (jusqu'à l'élection du 7^e vice-président), BOUISSET Cyrielle, BOUSQUET Didier, BOUTIE Catherine (jusqu'à l'élection du 10^e vice-président), BREHON Bruno, CALMON Julien, CASTAN Luc, CESAR Jean-Paul, CHARPENTIER Christine, CHING Monique (jusqu'à l'élection du 2^e conseiller délégué), CLERGUE Guy, COMBES Georges, COUSIN Sylvie, DAUZATS Christine, DEBLED Serge, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, FABRE Alain (jusqu'à l'élection du 11^e vice-président), FAGES Gilles (jusqu'à l'élection du 9^e vice-président), FAURAN Jean-Paul, FRANÇOIS Patrick, GERMA Alain, GIARDINA Vincenzo (jusqu'au point 3), GUENFICI Alexandre, HERNANDEZ Joël, JAMMES Michel, JANSANA Jean-Marc, JULES Jean-Claude, KAISER Stéphanie, LAPALU Christian, LENOIR Alexia, LETEISSIER Gérard (représentant DUPONT Myrienne), LUCIEN Gérard, MAILLARD Sylvain (entre midi et 13h), MALQUIER Bertrand, MARTIN Henri, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie (jusqu'à l'élection du 11^e vice-président), MONTAGNIER André-Luc (jusqu'à l'élection du 6^e vice-président), NAVARRO Anaïs (représentant LACOMBE Gérard), NUNEZ Frédéric, PARRA Éric, PENET Yves, PINET Marie-Christine (jusqu'à l'élection du 3^e vice-président), PY Michel (jusqu'à l'élection du 2^e conseiller délégué), RAPINAT Évelyne, RENAULT Régine (jusqu'à l'élection du 5^e conseiller délégué), RIO Jean-Louis, ROCHER Édouard, RUDENT Yann, SAINTE-CLUQUE Nicolas (jusqu'à l'élection du 6^e vice-président), SEGUI Jeanne-Maryse, TEXIER Bruno, TIXIER Sandrine (à partir de l'élection du 9^e vice-président), TUBAU Marcel, VERGNES Magali (jusqu'à l'élection du 8^e vice-président), VIALADE Alain, VICO Alain, VITASSE Florence

Conseillers représentés : AMBROSINO Jean-Marc (procuration à MARTIN Henri), BORSNAK Philippe (procuration à MALQUIER Bertrand), BOUTIE Catherine (procuration à ALDEBERT Didier), CHING Monique (procuration à DURAND Viviane), FABRE Alain (procuration à HERNANDEZ Joël), FAGES Gilles (procuration à JAMMES Michel),

GIARDINA Vincenzo (procuration à RAPINAT Évelyne à partir du point 4), GOUIRY Catherine (procuration à FAURAN Jean-Paul), HUYNH-VAN Nathalie (procuration à ALVAREZ Jean-Michel), MAILLARD Sylvain (procuration à BOUSQUET Didier), MONIE Jean-Marie (procuration à RIO Jean-Louis), MONTAGNIER André-Luc (procuration à CHARPENTIER Christine), PAIRO Jacques (procuration à BELLOTTI-LASCOMBES Emma), PECH Olivier (procuration à ROCHER Edouard), PINET Marie-Christine (procuration à PENET Yves), PY Michel (procuration à DEVIC Bernard), RENAULT Régine (procuration à BELART Xavier), SAINTE-CLUQUE Nicolas (procuration à FRANÇOIS Patrick), THIVENT Viviane (procuration à RUDENT Yann), VERGNES Magali (procuration à BANOS Éric),

Conseillers absents/excusés : BASTIE Yves, BESSE Jean-Baptiste, DARAUD Jean-François, PAVAN Gaëlle, TIXIER Sandrine (jusqu'à l'élection du 9^e vice-président).

(Cyrielle BOUISSET est désignée secrétaire de séance.)

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 8h44.)

Henri MARTIN : Mesdames, Messieurs, il est temps de démarrer cette séance du Conseil Communautaire. Je souhaiterais qu'on la commence par un hommage, au travers d'une minute de silence, que nous allons adresser à Me Didier MOULY, notre Président, qui nous a malheureusement quittés. Je demande par conséquent à ceux qui le peuvent de se lever.

(L'Assemblée observe une minute de silence.)

Henri MARTIN : Je vous remercie. Je vais donc procéder à l'appel des membres du Conseil Communautaire. Le quorum est donc atteint et cette Assemblée peut délibérer valablement.

La convocation qui vous a été adressée porte sur les points suivants :

1. Remplacement d'un conseiller communautaire de la Ville de Narbonne avec installation de M. Vincenzo GIARDINA
2. Remplacement de la conseillère suppléante de la commune de Bizanet, installation de Marie-Françoise GASC
3. Élection du Président
4. Fixation du nombre de vice-présidents
5. Élection des vice-présidents
6. Fixation du nombre des autres membres du Bureau
7. Élection des autres membres du Bureau
8. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2023
9. Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire en faveur du Président

RAPPORTEUR : HENRI MARTIN, 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

1. Remplacement conseiller communautaire Ville de Narbonne – Installation de M. Vincenzo GIARDINA

Henri MARTIN : Je vous informe que suite au décès Me Didier MOULY, Maire de Narbonne et Président du Grand Narbonne Communauté d'Agglomération, il convient de compléter le siège ainsi vacant au sein du Conseil Communautaire. Conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'article L.273-9 et de l'article L. 273-10 du Code électoral : lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe, élu conseiller municipal, suivant sur la liste des candidats au siège de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller a été élu. Lorsqu'il n'y a plus de candidat élu conseiller municipal pouvant le remplacer sur la liste des candidats au siège de conseiller communautaire, le siège est pourvu par le premier conseiller municipal du même sexe élu sur la liste correspondante des candidats au siège de conseiller municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire. Ainsi, le siège vacant au sein de l'instance délibérante est pourvu par M. Vincenzo GIARDINA.

Le Conseil Communautaire est au complet pour procéder à l'élection du Président et des vice-présidents. Bienvenue donc à M. Vincenzo GIARDINA.

(M. Vincenzo GIARDINA est désigné conseiller communautaire.)

2. Remplacement conseillère suppléante commune de Bizanet – Installation de Mme Marie-Françoise GASC

Henri MARTIN : Suite aux élections municipales de 2020, Mme Agnès HERNANDEZ avait été élue conseillère municipale et conseillère suppléante de la commune de Bizanet. Suite à la démission de Mme Agnès HERNANDEZ de son mandat de conseillère municipale, il convient de procéder à son remplacement en tant que conseillère suppléante pour la commune de Bizanet. Lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe, élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement, suivant la liste des candidats au siège de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller remplacé a été élu. Toutefois, lorsque la commune ne dispose que d'un siège de conseiller communautaire, ce siège est pourvu par le candidat supplémentaire mentionné à l'article 1^{er} de l'article L.279-9. Ainsi, Mme Marie-Françoise GASC est désignée conseillère suppléante de la commune de Bizanet.

(Mme Marie-Françoise GASC est désignée conseillère communautaire suppléante.)

Henri MARTIN : J'en ai terminé pour les points de l'ordre du jour qui me concernaient, j'appelle par conséquent Mme Jeanne-Maryse SEGUI, notre doyenne d'âge, à venir me rejoindre à la tribune.

RAPPORTEUR : JEANNE-MARYSE SEGUI, DOYENNE DE L'ASSEMBLÉE

3. Élection du Président

Jeanne-Maryse SEGUI : Bonjour à tous. Tout d'abord, je m'associe à tous les hommages rendus à Didier MOULY. Lorsqu'il y a 3 ans, j'ai été présidente pour son élection, je ne pensais pas me retrouver si rapidement devant vous pour une nouvelle élection.

Je propose comme secrétaire de séance Mme Cyrielle BOUISSET, benjamine de l'Assemblée. Je lui demande de venir à côté de moi.

(Mme Cyrielle BOUISSET est désignée secrétaire de séance.)

Y a-t-il des candidats à la présidence ?

Bertrand MALQUIER : Je me présente.

Jeanne-Maryse SEGUI : Y a-t-il d'autres candidats ? Non. En application de l'article L.5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Communautaire. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu président.

Nous allons procéder à l'élection d'un candidat unique. Avant de procéder à l'élection, je demande au candidat président de me proposer deux assesseurs.

Bertrand MALQUIER : Je propose Mme Sylvie ALAUX et M. Nicolas SAINTE-CLUQUE.

(Mme Sylvie ALAUX et M. Nicolas SAINTE-CLUQUE sont désignés assesseurs.)

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

Jeanne-Maryse SEGUI : Tout le monde a voté, nous allons procéder au dépouillement.

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 12
Nombre de bulletins nuls : 1
Nombre de voix pour Bertrand MALQUIER : 60

Jeanne-Maryse SEGUI : M. Bertrand MALQUIER est élu Président du Grand Narbonne Communauté d'Agglomération à la majorité absolue des suffrages exprimés.

(Applaudissements.)

Jeanne-Maryse SEGUI : Félicitations. Je laisse la présidence à M. Bertrand MALQUIER.

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les Conseillers communautaires, c'est non sans émotion, comme vous pouvez vous en douter, que j'occupe à présent cette place et je vous remercie de vos suffrages et de votre confiance. Je n'utiliserai pas le mot « succession » qui est difficile à porter et qui me rappellera trop souvent de mauvaises circonstances, mais celui de « continuité ». Continuité de Didier MOULY, de notre Président qui, pendant 3 ans, a marqué de son empreinte ce territoire. La vocation de ce Grand Narbonne est d'équilibrer notre territoire et de profiter des richesses que nous offrent nos communes pour les valoriser et travailler main dans la main. En 3 ans, la gouvernance a marqué le territoire. Elle a montré que le Maire de Narbonne pouvait être un Président du Grand Narbonne attentif à chaque commune du territoire. Il faut cette continuité dans le ressenti de nos habitants. Il faut que la plus petite commune de notre territoire, Treilles, soit considérée avec autant d'intérêt que la plus grande, Narbonne. Il faut ce sentiment d'équilibre sur le territoire, car chaque commune – et je m'en suis aperçu à la présidence de l'EPIC Côte du Midi – a son importance, chaque commune a sa richesse, chaque commune a du potentiel foncier, économique et humain.

Les principes de Didier MOULY seront les nôtres et les miens. Ce sera la proximité, une attention particulière à chacun et des visites sur l'ensemble du territoire. Ce sera aussi la continuité des hommes et des femmes qui ont accompli tout ce travail pendant ces 3 années. Je souhaite m'appuyer sur les mêmes élus à qui il avait fait confiance pour prendre la suite de ce mandat et bâtir l'avenir du Grand Narbonne. Continuité dans l'équilibre de la gouvernance à équité entre la ville-centre, les communes du littoral et la ruralité. Continuité dans la volonté de créer les conditions d'un développement économique fort en renforçant notre attractivité, notre accompagnement du développement de Port-la-Nouvelle, notre volonté de privilégier les implantations d'entreprises créatrices d'emploi. Enfin, continuité dans la priorité donnée à l'adaptation de notre territoire face à la lutte contre le changement climatique avec la progressive décarbonation des transports, l'économie de la ressource en eau, la réduction des déchets et leur valorisation, le soutien à l'économie circulaire, les mobilités actives et

j'ajouterais – pour faire plaisir à vous tous, et j'en suis convaincu – le soutien de la viticulture, patrimoine de notre territoire.

Il est important aujourd'hui que nous continuions ensemble ce travail. Les enjeux sont importants, nous sommes à mi-mandat dans un carrefour d'enjeux. S'agissant des mobilités, Jean-Louis RIO et Alain FABRE travaillent sur ce dossier. Également les déchets, j'étais au cœur de cette délégation et aujourd'hui des enjeux importants pour notre territoire sont au rendez-vous. L'économie et nous avons une obligation de résultat en termes d'économie. Avec ceux qui accompagnent cette délégation, nous aurons des obligations, des comptes à rendre pour attirer sur notre territoire les entreprises créatrices d'emploi de demain. Didier MOULY nous a laissé un héritage, mais pas seulement, il nous a montré une voie et c'est celle-ci que je souhaite aujourd'hui emprunter avec vous tous dans la cohésion du Grand Narbonne. Je vous remercie de votre confiance.

(Applaudissements.)

Nous allons continuer l'ordre du jour qui sera un peu similaire.

(Départ de Vincenzo GIARDINA.)

RAPPORTEUR : BERTRAND MALQUIER, PRÉSIDENT

4. Fixation du nombre de vice-présidents

M. LE PRÉSIDENT : Dans la mesure où la gouvernance souhaite conserver le même nombre de vice-présidents, la quatrième délibération n'a pas lieu d'être votée puisqu'il n'y a pas de changement dans le nombre de vice-présidents. Du coup, je vous propose de passer directement à la cinquième délibération.

5. Élection des vice-présidents

M. LE PRÉSIDENT : Le scrutin est exactement identique à celui du vote de la présidence. Je vous proposerai une candidature et j'inviterai l'Assemblée à émettre un souhait de candidature et nous procéderons dans les mêmes conditions, avec le même bureau, au vote des vice-présidences.

Pour le poste de 1^{er} vice-président, je vous propose la candidature de M. Henri MARTIN. Y a-t-il d'autres candidats ? Nous allons donc pouvoir procéder à l'élection du 1^{er} vice-président.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 5
Nombre de bulletins nuls :
Nombre de voix pour Henri MARTIN : 68

M. LE PRÉSIDENT : M. Henri MARTIN est élu 1^{er} Vice-Président du Grand Narbonne. Je l'invite à venir s'installer à cette table.

(Applaudissements.)

Sans attendre, nous allons passer à l'élection du deuxième vice-président. Je vous propose la candidature de M. Christian LAPALU. Y a-t-il d'autres candidats ? Je vous propose donc de procéder à l'élection selon les mêmes modalités que précédemment.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 3
Nombre de bulletins nuls : 2
Nombre de voix pour Christian LAPALU : 68

M. LE PRÉSIDENT : Christian LAPALU est élu deuxième vice-président. Il vient nous rejoindre.

(Applaudissements.)

Vous connaissez la musique maintenant. En qualité de troisième vice-présidente, je vous propose la candidature de Mme Viviane DURAND. Y a-t-il d'autres candidatures ? Dans ces conditions, je vous propose de procéder au scrutin selon l'appel de Mme BOUISSET.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73

Nombre de bulletins blancs : 6
Nombre de bulletins nuls :
Nombre de voix pour Viviane DURAND : 67

M. LE PRÉSIDENT : Mme Viviane DURAND est élue troisième vice-présidente. J'invite Viviane DURAND à venir s'installer à côté de M. Christian LAPALU et de M. Henri MARTIN.

(Applaudissements.)

(Départ de Marie-Christine PINET.)

Toujours pareil, nous allons sans attendre passer à l'élection du quatrième vice-président. Je vous propose la candidature de M. Michel PY. S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose, selon l'ordre alphabétique, d'aller voter.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 7
Nombre de bulletins nuls :
Nombre de voix pour Michel PY : 66

M. LE PRÉSIDENT : Michel PY est élu quatrième vice-président. Il est invité à rejoindre le rang.

(Applaudissements.)

Dans la continuité de ces élections, à la cinquième vice-présidence, je vous propose la candidature de Mme Emma BELLOTTI-LASCOMBES. Y a-t-il d'autres candidatures en séance ? S'il n'y en a pas, je vous propose sans tarder de passer au vote.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73

Nombre de bulletins blancs : 7
Nombre de bulletins nuls :
Nombre de voix pour Emma BELLOTTI-LASCOMBES : 66

M. LE PRÉSIDENT : Mme Emma BELLOTTI-LASCOMBES est élue cinquième vice-présidente et je l'invite à nous rejoindre.

(Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT : Afin de soulager les assesseurs sur un travail assez répétitif, je vous propose que deux volontaires se manifestent pour permettre à nos deux assesseurs de se reposer. Y a-t-il deux volontaires ?

(Gérard LUCIEN et Guy CLERGUE sont désignés assesseurs.)

Vous signerez également le procès-verbal. Nous allons passer à l'élection du sixième vice-président. Je vous propose la candidature de Fabienne MARTINAGE. Y a-t-il d'autres candidatures en séance ? S'il n'y en a pas, je vous propose de passer au vote.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 4
Nombre de bulletins nuls :
Nombre de voix pour Fabienne MARTINAGE : 69

M. LE PRÉSIDENT : Fabienne MARTINAGE est donc élue sixième vice-présidente.

(Applaudissements.)

(Départs d'André-Luc MONTAGNIER et de Nicolas SAINTE-CLUQUE.)

M. LE PRÉSIDENT : Nous allons procéder à l'élection suivante pour le poste de septième vice-président. Je vous propose la candidature de M. Xavier BELART. Y a-t-il d'autres candidatures en séance ? Je vous propose de passer au vote.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 8
Nombre de bulletins nuls :
Nombre de voix pour Xavier BELART : 65

(Départ de Philippe BORSNAK.)

Christian LAPALU : M. Xavier BELART est élu septième vice-président.

(Applaudissements.)

Christian LAPALU : Maintenant, c'est le huitième vice-président. Je vous propose la candidature de M. Jean-Louis RIO. Y a-t-il d'autres candidats ? S'il n'y en a pas, on passe au vote.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 5
Nombre de bulletins nuls :
Nombre de voix pour Jean-Louis RIO : 68

M. LE PRÉSIDENT : Jean-Louis RIO est élu huitième vice-président. Il est invité à nous rejoindre.

(Départ de Magali VERGNES.)

(Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT : Nous allons continuer avec le neuvième vice-président. Je vous propose la candidature de M. Michel JAMMES. Y a-t-il d'autres candidatures en séance ? Je vous propose de passer au vote.

(Arrivée de Sandrine TIXIER et départ de Gilles FAGES.)

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 5
Nombre de bulletins nuls :
Nombre de voix pour Michel JAMMES : 68

M. LE PRÉSIDENT : M. Michel JAMMES est élu neuvième vice-président.

(Applaudissements.)

Je vous rappelle que le buffet est ouvert et vous pouvez librement vous y rendre. Nous poursuivons à un rythme légèrement plus lent pour vous permettre de vous restaurer. Nous procédons à l'élection de la dixième vice-présidence. Je vous propose la candidature de M. Éric PARRA. Y a-t-il d'autres candidats en séance ? S'il n'y en a pas, je vous propose de passer au vote.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs, Viviane DURAND et Guy CLERGUE, procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 6
Nombre de bulletins nuls :
Nombre de voix pour Éric PARRA : 67

M. LE PRÉSIDENT : M. Éric PARRA est élu à la dixième vice-présidence. Félicitations.

(Applaudissements.)

Nous poursuivons avec l'élection de la onzième vice-présidence. Je vous propose la candidature de M. Jean-Michel ALVAREZ.

(Départ de Catherine BOUTIE.)

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs, Gérard LUCIEN et Guy CLERGUE, procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 5
Nombre de bulletins nuls :

Nombre de voix pour Jean-Michel ALVAREZ : 68

M. LE PRÉSIDENT : M. Jean-Michel ALVAREZ est élu onzième vice-président.

(Applaudissements.)

(Départs de Jean-Michel MONIE et d'Alain FABRE.)

Nous allons procéder à l'élection suivante, il s'agit du douzième vice-président. Je vous propose la candidature de M. Jean-Marie MONIE. Y a-t-il d'autres candidatures en séance ? S'il n'y a pas d'autres candidatures, nous procédons au vote.

(Gérard LUCIEN et Sylvie ALAUX procèdent à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs, Sylvie ALAUX et Guy CLERGUE procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins dans l'urne : 73

Nombre de bulletins blancs : 8

Nombre de bulletins nuls :

Nombre de voix pour Jean-Marie MONIE : 65

M. LE PRÉSIDENT : Jean-Marie MONIE est élu à la douzième vice-présidence. Félicitations.

(Applaudissements.)

Nous allons poursuivre cette élection avec l'élection du treizième vice-président pour laquelle je vous propose la candidature de M. André-Luc MONTAGNIER. Y a-t-il d'autres candidats en séance ? S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au vote.

(Gérard LUCIEN et Cyrielle BOUISSET procèdent à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs, Guy CLERGUE et Gérard LUCIEN, procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins dans l'urne : 73

Nombre de bulletins blancs : 7

Nombre de bulletins nuls :

Nombre de voix pour André-Luc MONTAGNIER : 66

M. LE PRÉSIDENT : M. André-Luc MONTAGNIER est élu treizième vice-président avec 66 voix.

(Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT : Nous passons à élection du quatorzième vice-président et je vous propose la candidature de M. Alain FABRE. Y a-t-il d'autres candidatures en séance ? S'il n'y en a pas, je vous propose de passer au vote.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 12
Nombre de bulletins nuls :
Nombre de voix pour Alain FABRE : 61

M. LE PRÉSIDENT : M. Alain FABRE est élu quatorzième vice-président et je l'invite à venir nous rejoindre.

(Applaudissements.)

Si vous êtes d'accord, nous allons passer à élection du quinzième vice-président. Je vous propose la candidature de M. Joël HERNANDEZ. Y a-t-il d'autres candidatures en séance ? Nous allons procéder au vote.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 8
Nombre de bulletins nuls :
Nombre de voix pour Joël HERNANDEZ : 65

M. LE PRÉSIDENT : M. Joël HERNANDEZ est élu quinzième vice-président.

(Applaudissements.)

6. Fixation du nombre des autres membres du Bureau

M. LE PRÉSIDENT : Nous allons poursuivre cet ordre du jour et on va se dispenser de la sixième délibération puisque le nombre des autres membres du Bureau reste inchangé à 5 membres. Nous ne procéderons donc pas à cette délibération et nous passons à la septième délibération directement.

7. Élection des autres membres du Bureau

M. LE PRÉSIDENT : Il s'agit de l'élection des autres membres du Bureau c'est-à-dire les conseillers communautaires délégués. Je vous propose de commencer par le premier conseiller communautaire délégué et je vous propose la candidature de Mme Catherine GOUIRY. Y a-t-il d'autres candidatures ? S'il n'y a pas d'autres candidatures, nous allons procéder au vote.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 13
Nombre de bulletins nuls :
Nombre de voix pour Catherine GOUIRY : 60

M. LE PRÉSIDENT : Mme Catherine GOUIRY est élue première conseillère communautaire déléguée.

(Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT : Nous allons passer à l'élection du deuxième conseiller communautaire délégué. Je vous propose la candidature de M. Alain VIALADE. Y a-t-il d'autres candidatures en séance ? S'il n'y en a pas, nous allons procéder au vote.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 12

Nombre de bulletins nuls :
Nombre de voix pour Alain VIALADE : 61

M. LE PRÉSIDENT : M. Alain VIALADE est donc élu deuxième conseiller communautaire délégué.

(Applaudissements.)

(Départs de Monique CHING et de Michel PY.)

M. LE PRÉSIDENT : Nous passons à l'élection du troisième conseiller communautaire délégué. Je vous propose la candidature de M. Bernard DEVIC. Y a-t-il d'autres candidatures en séance ? S'il n'y a pas d'autres candidatures, nous procédons au vote.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 9
Nombre de bulletins nuls :
Nombre de voix pour Bernard DEVIC : 64

M. LE PRÉSIDENT : Bernard DEVIC est élu troisième conseiller communautaire délégué.

(Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT : Nous procédons à l'élection du quatrième conseiller communautaire délégué et je vous propose la candidature de Mme Sylvie ALAUX. Y a-t-il d'autres candidatures en séance ? Non. Je vous propose de passer à l'élection.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 7
Nombre de bulletins nuls : 1
Nombre de voix pour Sylvie ALAUX : 65

M. LE PRÉSIDENT : Mme Sylvie ALAUX est donc élue quatrième conseillère communautaire déléguée. Félicitations.

(Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT : Dernière élection, cinquième conseiller communautaire délégué, je vous propose la candidature de M. Jean-Paul CESAR. Y a-t-il d'autres candidatures en séance ? Je vous propose de passer au vote.

(Cyrielle BOUISSET procède à l'appel alphabétique des votants.)

(Les assesseurs procèdent au dépouillement.)

Nombre de votants : 73
Nombre de bulletins dans l'urne : 73
Nombre de bulletins blancs : 16
Nombre de bulletins nuls : 1
Nombre de voix pour Jean-Paul CESAR : 56

(Départ de Régine RENAULT.)

M. LE PRÉSIDENT : M. Jean-Paul CESAR est donc élu cinquième conseiller communautaire délégué.

(Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT : Nous avons procédé à 21 élections en 7 heures. Il nous reste deux délibérations qui nous prendront, j'espère, plutôt 7 minutes que 7 heures. Il reste la signature de ceux qui ont tenu le bureau de vote.

8. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2023

M. LE PRÉSIDENT : Y a-t-il des remarques ou des questions ? Je vous propose de reprendre les boîtiers électroniques et de voter l'approbation de ce procès-verbal du Conseil Communautaire.

Le Conseil approuve cette délibération à l'unanimité

9. Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire en faveur du Président

M. LE PRÉSIDENT : Dernière délibération, ce sont, là aussi, les conséquences des précédents votes. Ce sont les délégations de pouvoir classiques, il n'y en a aucune qui

sorte des conditions habituelles. Elles ont été renouvelées à l'identique. S'il n'y a pas de question ou d'intervention, je vous propose de les voter.

Le Conseil approuve cette délibération à l'unanimité

M. LE PRÉSIDENT : Ce Conseil Communautaire touche à sa fin. Je vous remercie de votre patience. Je remercie ceux qui ont fait ce travail pénible de tenir le bureau de vote, merci à vous tous. Je vous donne rendez-vous lundi 30 à 18h dans cette même salle pour ce Conseil Communautaire supplémentaire qui aura lieu la semaine prochaine. Bon week-end à tous.

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h50.)